



Envoyé en préfecture le 16/10/2024

Reçu en préfecture le 16/10/2024

Publié le

ID : 035-263502221-20241014-D_2024_43-DE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

N° d'ordre :
43

Séance du 8 octobre 2024

Objet

EHPAD Les Charmilles

EPRD 2024

Décision modificative n°1

L'an deux mil vingt-quatre, le 8 octobre à dix-huit heures, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de Redon, dûment convoqué le 20 septembre 2024, s'est réuni en nombre prescrit par la loi, dans la salle des commissions de l'Hôtel de Ville sous la présidence de Madame Françoise Fouchet, Vice-Présidente du CCAS.

Président de séance : Madame Fouchet, Vice-Présidente du CCAS

Membres présents : Mesdames Torlay, Lanson, Brault, Porcher, Maës, Salitra.

Absents excusés ayant donné mandat de vote :
Madame Gautier qui donne pouvoir à Madame Torlay.

Absents excusés n'ayant pas donné mandat de vote :
Madame Abi Fadel
Madame Denigot
Monsieur Lemonnier
Madame Motte-Tchernia

**Nombre des membres du
Conseil**

En exercice	13
-------------	----

Présents	7
----------	---

Votants	8
---------	---

Vote

Pour	8
------	---

Contre	0
--------	---

Abstention	0
------------	---

Secrétaire de séance : Madame Nadège Périon

EHPAD LES CHARMILLES

EPRD 2024

DÉCISION MODIFICATIVE N°1

Vu l'instruction comptable et le plan de comptes M 22 applicables aux établissements et services publics sociaux et médico-sociaux,

Vu la délibération du Conseil d'Administration du 2 juillet 2024 approuvant l'Etat Prévisionnel des Recettes et des Dépenses (EPRD) 2024 de l'EHPAD des Charmilles,

Considérant la nécessité de procéder à des ajustements de crédits en cours d'exercice,

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale,

Après en avoir délibéré

A L'UNANIMITÉ

APPROUVE la décision modificative n°1, telle que présentée, concernant le budget 2024 de l'EHPAD des Charmilles :

Section d'exploitation :

Dépenses

60613 – Chauffage	+ 45 000 € (Hébergement)
64131 – Rémunération principale	+ 45 000 € (Soins)
61568 - Autres maintenance	+ 25 000 € (Maintenance)
Total	+ 115 000 €

Recettes

778 – Autres produits exceptionnels	+ 115 000 € (Soins)
Total	+ 115 000 €

Pour extrait conforme,
Le Président,
Pascal Duchêne

